



Conseil de quartier de Kerfeunteun

Lundi 22 janvier 2018 à 20h

Salle des mariages

Présents : 30 membres

Invité : Philippe Calvez, maire adjoint chargé de la coordination des mairies de quartier, de la démocratie de proximité, de la vie associative et du secteur socioculturel

Excusé(s) : 6 membres

Secrétaire : Jacques Boulanger

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu du 11 décembre 2017
- 2- Présentation de la future maison des associations à Ergué-Armel
- 3- Dernières observations sur l'organisation des transports 2018
- 4- Travail en groupe sur les deux sujets retenus par le conseil de quartier :
 - Redynamisation du commerce de la rue de la France libre
 - Amélioration des liaisons douces, notamment les pistes cyclables
- 5- Informations générales et actualités des quartiers
- 6- Rappels
- 7- Bilan des animations de Noël
- 8- Questions diverses
- 9- Prochains rendez-vous

1- Validation du compte-rendu du 11 décembre 2017

Le compte-rendu de la 3^{ème} plénière est validé à l'unanimité.

2- Présentation de la future maison des associations à Ergué-Armel

Philippe Calvez présente le projet général de la nouvelle maison des associations qui sera prochainement baptisée « *Maison Pierre Waldeck-Rousseau* », associée à l'aménagement d'un terrain synthétique sur le site du stade Jean Brelivet. Le plan de prévention des risques inondation prévoit en effet, le transfert de la maison des associations implantée actuellement derrière la gare, en zone inondable.

Ce projet est motivé par plusieurs éléments :

- la vétusté de certains bâtiments appartenant à la ville, aux coûts de leurs mises en accessibilité et à une étude des besoins associatifs effectués en 2014/2015 (recensement, utilisation réelle du lieu mis à disposition, perspectives...) dans le cadre de la stratégie patrimoniale menée par la ville,
- la maison des associations actuelle implantée dans une zone du plan de prévention des risques inondation rend impossible tout aménagement ou extension de ce bâtiment.

Cette maison associative se fera sur un ancien terrain en stabilisé du stade Jean Brelivet. Par ailleurs, un terrain synthétique sera réalisé en amont, afin de favoriser les besoins du « Quimper Ergué-Armel Football Club », principal utilisateur des terrains.

L'idée de départ était d'implanter cette nouvelle structure sur un des équipements sportifs. La stratégie patrimoniale mis en œuvre par l'actuelle équipe municipale, autorise la réduction du nombre de terrains en herbe qui sont, en entretien, 10 fois plus chers qu'un terrain synthétique. Pour répondre au mieux aux demandes des clubs, ce nouveau terrain synthétique sera aménagé avec des normes supérieures au classement actuel des footballeurs quimpérois. Ainsi, le club de football aura la possibilité de faire jusqu'à 5 matchs dans la journée sur ce terrain en sachant que la pluie n'est plus un inconvénient.

Les voies douces qui traversent le stade actuellement, ne seront pas impactées par les nouveaux aménagements prévus (terrain synthétique et maison des associations).

Le regroupement des pôles sportifs comme Penvillers et Creac'h Gwen, favorisent les économies d'entretien. Un accord a été trouvé avec les différents acteurs du projet pour partager le stade Jean Brelivet. Il a été convenu que la nouvelle maison associative ne se fera pas sur le terrain d'honneur en herbe, à cause des fouilles archéologiques qui doivent précéder tout chantier de construction. Elles auraient retardé le projet.

Le budget du projet de la maison des associations est de l'ordre de 5 millions d'euros. Il est composé d'un bâtiment principal qui représente 2 200 m² de surfaces utiles avec en plus, un bâtiment de rez-de-chaussée composé de 21 box de stockage pour répondre aux besoins logistiques des associations (250m²). Le bâtiment est économe en énergie, de niveau « Passiv Haus » sans avoir pour autant la labellisation qui demande d'utiliser certains types de matériaux onéreux. Nous serons beaucoup plus efficaces grâce à une bonne étanchéité du bâtiment, consolidée par une grosse épaisseur d'isolation et un toit en dent de scie lumineux qui permettra à la centrale d'air de réguler les calories du soleil. Différentes protections prendront le relais pour s'en protéger lorsqu'il chauffera trop. Chaque bureau aura son convecteur.

Ce bâtiment à haute performance énergétique sera réalisé par un maximum d'artisans du secteur cornouaillais qui ont répondu aux appels d'offre. Les locaux à activités administratives vont se faire sur deux niveaux, avec une partie autonome réservée à l'Espace Associatif Quimper Cornouaille qui sera le gestionnaire principal de ces nouveaux espaces partagés. L'autre moitié du bâtiment est consacré à des bureaux dédiés à des associations, des bureaux partagés et des salles de réunions.

Au total, plus 60 places de parking vont être aménagées près de cette nouvelle maison des associations et une centaine aux abords de l'entrée du stade afin de sécuriser la circulation et de répondre à la demande des riverains sur les prochaines nuisances. Les cars pourront stationner sur l'avenue Léon Blum en face de l'école maternelle et accéderont directement au stade par le terrain d'honneur. La ville prévoit d'installer des fourreaux pour accueillir des voitures électriques (pas de bornes dans un 1^{er} temps).

.Afin de permettre à l'association de football de redémarrer sa saison au mieux, l'aménagement du stade synthétique débutera en avril/mai de cette année et devra être terminé fin septembre 2018. Quant à la maison des associations, elle sera normalement livrée en septembre 2019.

Philippe Calvez rappelle qu'une 2ème maison initialement prévue par l'équipe municipale actuelle, devait se faire sur le terrain derrière la piscine de Kerlan Vian. Le projet a été abandonné au regard de la surface de terrain disponible, de la diminution des dotations de l'État associées au choix de ne pas augmenter les impôts des quimpérois.

Philippe Calvez répond ensuite aux questions posées :

Sur la maison des associations :

Question : Pourquoi la maison n'est pas construite plus loin sur le petit terrain triangulaire qui reste ?

Réponse : A cause des contraintes économiques pour assurer les girations nous obligeant à faire plus d'enrobés.

Question : Où vont être stockées les archives des associations ?

Réponse : Dans un espace spécifiquement dédié au rez-de-chaussée du bâtiment, les boxes récupérant le matériel spécifique de chaque association adhérente à cette maison des associations, autre que du matériel dangereux (bouteilles de gaz...). Des caissons seront installés à l'extérieur des salles partagées afin que les membres associatifs puissent les récupérer sans gêner les autres utilisateurs encore en réunion dans les salles.

Question : Est-ce que toutes les associations vont être relogées dans cette future maison des associations alors que certaines d'entre elles ont des demandes spécifiques d'utilisation ?

Réponse : Une association qui a besoin d'un atelier pour pratiquer son activité, ne peut pas être dans ce type de maison à ce jour. C'est pourquoi, ce projet ne répond pas à toutes les demandes.

Sachant que leurs locaux sont accessibles, certaines associations vont garder leurs locaux actuels qui répondent à leurs besoins. Par contre, ces locaux pourront être mutualisés afin qu'ils soient utilisés de manière optimum. Les associations vont également apprendre à partager leurs anciens espaces attribués.

Question : Combien existent-ils d'associations à Quimper ? Combien de locaux associatifs sont gérés par la ville ?

Réponse : Nous avons environ 2000 associations sur le territoire. Environ 170 associations occupent 70 locaux municipaux. A Quimper, 1/3 de la population pratique une activité sportive (20 000 habitants et 4 à 5 000 scolaires).

Sur le terrain synthétique :

Question : Qu'allez-vous faire de ce petit triangle en herbe ?

Réponse : L'idée pourrait être d'installer des vestiaires avec des blocs douches.

Question : L'association va perdre un terrain de football sur les deux éclairés aujourd'hui. Au vu du nombre de pratiquant certains jours, nous allons avoir

beaucoup de mal pour faire jouer les plus jeunes sur le terrain synthétique après 19h, en sachant que nous n'aurons plus qu'un seul terrain éclairé et que l'utilisation de terrains engazonnés reste restreinte.

Réponse : Il nous faudra faire plus d'entretien sur la partie stabilisée qui jouxte le terrain d'honneur qui, lui, est éclairé, afin de vous laisser plus de latitudes dans votre organisation.

Sur l'accessibilité des lieux :

Question : Qu'en est-il de l'accessibilité des lieux ?

Réponse : Le surcroît de circulation dans ce quartier est actuellement à l'étude pour répondre au mieux aux problèmes de nuisances des riverains.

Question : Tous les habitants du quartier étaient d'accord pour avoir un portail pour éviter l'accès intempestif de véhicules, notamment le samedi soir, sur l'espace qui représenterait 80 places de stationnement sur votre projet. Le problème est que ce portail a été installé au mauvais endroit il y a plus de 20 ans et qu'il n'est jamais ouvert par les footballeurs lors de manifestations importantes, bloquant les rues avec des stationnements abusifs sur les trottoirs, créant ainsi un danger important pour les piétons. Le marché du dimanche matin est également problématique sur le rond-point d'accès à la rue de l'Île d'Arz.

Réponse : Un terrain accessible au fond d'une impasse peut rapidement devenir un problème d'incivilité qu'il nous faudra prendre en compte. Des panneaux pourront sans doute être rajoutés pour mieux repérer les lieux. Peut-être que les organisateurs de ces manifestations peuvent mettre une personne pour orienter le stationnement. Le propriétaire d'un véhicule mal stationné est responsable.

Un relevé de vitesse a été fait dans la rue de l'Île d'Arz avec 300 véhicule/jour et 24 km/heure en moyenne. Des moyens coercitifs pourraient être mis en place par les services de la ville pour accéder au stade si besoin.

Remarque : Plusieurs demandes de signalétiques ont été faites aux différents élus en place. Aucune n'a jamais abouti.

Question : Qu'en est-il de la circulation pendant les travaux ?

Réponse : Une signalétique spécifique sera installée dès le début du chantier (panneaux jaunes de travaux). Les terrassements commencent en mai 2018, le gros œuvre en juillet avec les toupies de béton, l'arrivée et le départ de la grue, les camions de menuiserie et la partie charpente en septembre. Du fait qu'il n'y est pas de sous-sol et de parking souterrain, les volumes restent toutefois à la marge.

Autres questions :

Question : Est-il possible d'avoir un mur antibruit pour protéger les riverains ?

Réponse : Les arbres permettent de diminuer sensiblement le bruit en sachant qu'officiellement l'utilisation de cette maison associative se termine à 22h. De plus, un portail automatique empêchera les véhicules d'accéder à partir d'une heure prédéfinie. Une boucle de détection permettra de sortir son véhicule après l'heure.

Question : Avez-vous prévu la date de la réunion publique ?

Réponse : Le mercredi 21 mars 2018 à 18h à la salle Denise Larzul.

Philippe Calvez reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire pour ce projet qui n'est pas encore complètement finalisé.

→ philippe.calvez@quimper.bzh

Les questions et vos suggestions peuvent également être envoyées à Jacky Frémy.

3- Dernières observations sur l'organisation des transports en 2018

- Des logos distincts permettront de mieux repérer les différentes lignes
 - L'ensemble des lignes QUB seront gratuites :
 - le samedi en matinée jusqu'à 13h (correspondances incluses)
 - le dimanche toute la journée
 - la navette de centre-ville « QUB City » toute l'année sur son parcours.
 - Les points forts du nouveau réseau QUB :
 - Dessertes des principaux générateurs de Quimper Bretagne Occidentale
 - Lignes niveau 1 « Illiqo » : fréquence 12 mn
 - Lignes niveau 2 : fréquence 30 mn
 - Lignes niveau 3 : fréquence 30 mn pointe/ 60 mn creux
 - Lignes périphériques : 4 à 15 allers/retours par jour
 - La place de la Résistance et la rue du Parc représentent 2000 montées par jour
 - Les lignes majeures Illiqo sont utilisées par près de 50 % des usagers
- Aucune remarque n'a été faite par les membres présents au conseil de quartier.

4- Travail en groupe sur les deux sujets retenus par le conseil de quartier :

4a- Redynamisation du commerce de la rue de la France libre

Qu'entendez-vous par redynamisation ?

- Les activités existantes essentiellement liées à l'alimentation
- L'offre n'est pas donc complète avec des difficultés d'implantation du fait des études commerciales défavorables
- Nous sommes sur un sujet pour lequel l'initiative est de nature privée
- Zones d'activités commerciales très proches : Gourvily
- Plus de visibilité, plus d'attractivité
- Créer de l'animation et de l'accessibilité

Quel est votre avis sur le commerce sur la rue de la France Libre ? Les principaux problèmes identifiés ? Les explications à ces problèmes ?

- Offre suffisante de parkings
- Avenue trop longue
- Problème des enseignes trop éloignées les unes des autres
- Une circulation importante
- Offres de dépannage du fait que l'on ne peut pas faire la totalité de ses courses
- Attractivité de plusieurs pôles extérieurs : Gourvily, Géant....

Quels sont les endroits « périmètres de la rue » qui vous semblent poser problème ?

- Problèmes liés à l'éclatement des activités commerciales et à un vide au niveau du bourg
- Au niveau des établissements scolaires et du bar PMU
- Stationnement anarchique

Quelles sont vos suggestions ?

- Consulter les commerçants et les clients
- Choisir un pôle de développement
- Les mêmes commerces se multiplient
- Créer une meilleure entente entre les commerçants pour promouvoir une et/ou des animations collectives générales à certaines périodes de l'année.

4b- Amélioration des liaisons douces, notamment les pistes cyclables

Qu'entendez-vous par améliorer les liaisons douces ?

- Zones de déplacement pour piétons et cyclistes spécifiquement dédiées
- Identifier les liaisons existantes
- Identifier le potentiel de circuits : cartographier
- Fléchages et distances
- Faire se rejoindre les différents tronçons existants : continuité du réseau
- Création de chemins pour désenclaver certains quartiers
- Diminuer les ruptures du réseau

Qu'entendez-vous par améliorer les pistes cyclables ?

- Continuité : travailler sur les points morts
- Refaire la signalisation, surtout là où elle est effacée
- Matérialiser Vélo/Piéton parfois sur un même trottoir
- Usage non sportif : loisir, ballade...
- Sécuriser et entretenir l'existant
- Séparer la piste cyclable des cheminements piétons

Quels sont le(s) secteur(s) qui vous semblent poser problèmes ?

- Tous les ronds-points : Trequeffelec....
- La route de Brest
- L'ancienne voie de chemin de fer : la voie verte
- De Ty Planche au Moulin vert
- De Kerfeunteun au Moulin vert

Quelles sont vos suggestions ?

- Identifier l'existant et ses défauts
- Cartographier et flécher
- Proposer et aménager des liens entre les tronçons existants
- Entretenir, sécuriser et sécuriser contre le vol avec des abris
- Communiquer
- Sensibiliser les habitants pour mieux partager la route
- Relier les parkings de covoiturage
- Sécuriser contre le vol

P.S. : 8 sur 13 membres ayant travaillé sur ce sujet pratiquent le vélo

5- Informations générales et actualités des quartiers

Vous retrouvez, ci-dessous, les informations et les actualités parues dans le Télégramme, Ouest-France et Côté Quimper entre la dernière plénière et celle d'aujourd'hui.

5a- Informations générales

Animations

Cette année, on va faire la fête à Quimper

Départ de la Redadeg le 4 mai (course de relais en Bretagne), le Tour de France, les 95 ans du Festival de Cornouaille, 1^{ère} édition du Kemper art bombing festival (recouvrir les arbres de tissus divers)

Le festival de Cornouaille prépare ses 95 ans

Le détail des 5^{ème} et 6^{ème} étapes du Tour de France

Cinq joueurs du top 100 à l'Open de tennis

Art bombing. Des kilomètres de tricot dans le centre-ville, cet été (trico-graffiti)

Solidarité

Mory Cissé. L'apprenti sur le chemin de son rêve

Office du mouvement sportif. Soixante-quatre clubs adhérents

Divers

En 2017, les bons signes de l'économie locale

Dix questions à se poser sur la Bretagne en 2018

Taxe inondation. Pas tout de suite...

Citoyenneté

Sécurité. Le nombre d'incendies à la hausse. Les détecteurs de fumée en question

La Sablière. Rencontre entre élus

Comment la Bretagne cultive sa citoyenneté

Voisins solidaires

La communauté turque valorise ses étudiants

Récompenses

Ville Fleurie, Quimper conserve son label 4 fleurs

La reine des cartes de vœux, un joli coup de la ville

Enseignement

Une école « alternative » en projet proposée par l'association Déployer ses ailes

La clef des champs, école alternative :

Elle promeut une éducation bienveillante d'inspiration Freinet et Montessori

Évaluée entre 160 et 240 euros par mois

Clap de fin sur la semaine de quatre jours ?

L'école publique Les Pommiers va fermer début juillet :

En 1992/1993 : 7996 élèves. A la rentrée dernière : 5516 enfants

Depuis les années 2000, 4 écoles ont fermé : Louis Hémon, Prat maria, Bourg-les-Bourgs et Jules Ferry

Mobilité

Aéroport : l'heure de vérité ?

CCI : des annonces sur l'aéroport

L'objectif est de repasser largement au-dessus des 100 000 passagers annuels

Hop ! : « En 2017, nous avons subi l'effet TGV... »

LGV : fin janvier, réponse pour le Finistère

Le conseil d'orientation des infrastructures est chargé de proposer une trajectoire pluriannuelle de financement.

En roue libre veut des pistes cyclables plus sûres

Projets

Travaux. Ces chantiers qui s'achèvent enfin

Vent frais à l'hippodrome, la pépinière Guerrot, la Cité du gaz, Linéostic, le coup de jeune des Halles, le déménagement de France Bleu Breizh Izel, le Steir libéré, des nouveaux commerces route de Bénodet, un hôtel et bar à Locmaria, des caméras au printemps, une résidence en prison

Le regard d'un artiste sur les halles de demain

Mérules. Détection obligatoire dans six communes dont Quimper

Hôpital. Se désendetter pour investir :

des dizaines de millions investis d'ici 2035 : davantage de blocs opératoires

Grand frais souffle le froid sur le centre-ville

5b- Actualités du quartier

Une soixantaine de caravanes expulsées par la police à l'hippodrome

2 terrains appartenant à SNCF Réseau et Enedis

Les drôles d'arbres Acadabrocs dans le quartier de Coat Ty Dreux

Association Courgettes et Compagnie

Quimper en roue libre. Un cri d'alerte

Rond-point dangereux pour les vélos

Les habitants de Kerveguen veulent la fibre

Signalétique, emploi, les habitants s'expriment

Un jour/un quartier : visite des élus avec le maire accompagnés des services

Le Steir en campagne. Le président passe le relais

Gourvily : de janvier à juin, les travaux se succèdent

Raccord de la carrière de Kerrous et réseau d'eaux usées

5c- Le Mag+Agglo de janvier/février 2018 :

Penhars : Le Chœur Moi Z'en

Travailler sur un projet participatif : chanter des chansons françaises

Centre-ville : Pavés de bonnes intentions

Après les travaux de modernisation des réseaux souterrains, retour des pavés autour de la place au Beurre

Ergué-Armel : Nouvelle jeunesse à Locmaria

Réaménagement des espaces publics et installation de nouvelles activités économiques

Kerfeunteun : Fabrikerné, troisième dimension

Des outils de dernière génération dans un lieu collaboratif (MJC de Kerfeunteun)

5d- Autres informations :

La semaine de 4 jours a été adoptée par la municipalité pour la rentrée scolaire 2018/2019. Toutes les écoles publiques sont concernées.

Suite à un ordre du jour chargé le 19 février 2018, Yoann Rivallin, responsable Numérique/Recherche/innovation interviendra le lundi 9 avril 2018 sur l'installation de la fibre optique à Kerfeunteun.

6- Rappels

6a- Codes d'accès changés

Depuis début janvier, les codes d'accès au site réservé ont changé. Ils sont valables jusqu'à la fin de la mandature et vous les retrouvez sur vos ordres du jour.

6b- Visite du Symoresco

19 personnes sont actuellement inscrites à la visite de la cuisine centrale du Symoresco qui regroupe Quimper, Ergué-Gabéric, le Centre Communal d'Action Sociale de Quimper et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Steir. Deux places sont encore disponibles.

7- Bilan des animations de Noël

Satisfaction générale des Échappées de Noël et de l'illumination de la cathédrale (coût : 70 000 euros). Christian Le Bihan rappelle que le coût de ces animations s'élève à 240 000 euros et que seules les mairies annexes sont éclairées dans les quartiers, la priorité étant donnée au cœur de ville. Il serait souhaitable que les commerçants fassent des efforts dans les quartiers pour les rendre plus attractifs pendant cette période.

8- Questions diverses

1^{ère} question : Qu'en est-il de la salle des fêtes ?

Réponse : Les travaux devraient démarrer début 2019 pour une livraison le 2^{ème} semestre de 2020.

2^{ème} question : Pouvez-vous nous en dire plus sur les travaux route de Plogonnec, près du rond-point de la Croix des Gardiens ?

Réponse : D'un côté, vous avez la construction de la jardinerie Perrot et de l'autre, l'aménagement de l'Union Départementale des Associations Familiales. Le Crédit Mutuel de Bretagne situé rue de la France libre, devrait déménager pour s'installer près du rond-point dans un bâtiment privé.

3^{ème} question : Pourrait-on avoir plus d'information sur la voie verte ?

Réponse : La voie de chemin de fer appartient au conseil départemental et à Réseau ferré de France. Des discussions sont en cours entre la ville et ces deux partenaires en sachant que la diminution des finances publiques retarde actuellement ce projet. Les négociations sont longues..

4^{ème} question : Est-il vrai que les mairies annexes vont fermer les lundis et jeudis après-midi ?

Réponse : C'est un sujet porté par Isabelle Le Bal, maire adjointe chargée de l'administration générale qui vient, effectivement, de passer au bureau municipal.

Au regard de la station biométrique qui vient d'être installée à la mairie annexe de Kerfeunteun, plusieurs membres du conseil de quartier ne comprennent pas la démarche des élus qui se disent au plus près des citoyens.

Le conseil de quartier propose de faire un courrier au maire de Quimper pour exprimer son mécontentement et son choix de fermer les lundis alors que de nombreux usagers ne peuvent faire leurs démarches administratives que ce jour-là.

Remarque : Dans certains quartiers, l'installation de la fibre avec des poteaux de différentes hauteurs par les opérateurs privés, s'avère être complètement laid et affreux.

9- Prochains rendez-vous

Prochaine plénière : (Tous les membres)

Lundi 19 février 2018 à 20h

Prochain collectif d'animation : (7 membres)

Lundi 5 février 2018 à 19h45

Christian Le Bihan, maire adjoint chargé du quartier de Kerfeunteun, invite tous les membres à partager le verre de l'amitié.

Fin de la séance à 22h15

Le secrétaire,
Jacques Boulanger